Le 15/05/2023

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, joints à ce courrier, les documents nécessaires à **l'inscription** de votre enfant pour la saison 2023 – 2024. Nous demandons un dossier papier pour tout nouvel adhérent. Chaque feuille doit être complétée et nous être remise.

Les réinscriptions se font directement sur le site internet : https://asvhgbasket.org

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ENREGISTRES.

Toutes les nouvelles inscriptions seront officiellement validées en fonction des places disponibles le 16 Aout 2023

Aucune licence ne sera remboursée quel que soit le motif (blessure, arrêt en cours de saison …)

Retour dossier :

- Par dépôt dans la boite aux lettres se trouvant à l'entrée de la salle des sports de Hédé

- Par voie postale à l'adresse suivante : ASVHG Basket 7, place de la mairie 35630 Hédé Bazouges

Les encaissements des cotisations ne se feront qu'à partir du mois de septembre.

Pour les paiements en **chèques vacances**, nous demandons que tout nous soit remis avec le dossier. Nous ne pratiquerons **pas d'échange ni de remboursement** après la remise du dossier.

Après votre inscription administrative, chaque adhérent recevra un mail proposant un lien pour créer sa licence directement sur le site de la FFBB.

Pour toute demande, vous pouvez contacter :

- **pour l'inscription** : asvhgbasket.adhesion@gmail.com
- **concernant l'activité sportive**: asvhgbasket.jeune@gmail.com

Cordialement.

Au nom du Conseil d'Administration
Coralie Bourgeois
Présidente de l'ASVHG Basket-ball

Avenir Sportif Vignoc-Hédé-Guipel, 12 rue des écoles, 35630 Vignoc

Présidence : **presidenceasvhgbasket@gmail.com** Secrétariat : **basketasvhg@gmail.com**

DOSSIER 1ÉRE ADHESION
BASKET 2023-2024

COMPETITION (U7 À SENIORS)

Documents à remettre pour un dossier complet :

- ☐ La fiche "adhérent" complétée
- ☐ Le contrat confiance signé
- ☐ 1 photo d'identité, au format timbre-poste
- ☐ La cotisation correspondante
- ☐ 1chèque de caution **non daté** pour l'équipement (60 €) chèque détruit en fin de saison
- ☐ Certificat médical

Souhaitez-vous une facture: ☐ **oui** ☐ **non**

Informations concernant l'adhérent

Nom - Prénom:

Né(e) le : à :

Adresse : Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

Tél. fixe : Portable :

Profession : Entreprise **:**

Pour les mineurs

Père :

Nom-Prénom :

Tél. fixe :

Portable :

Adresse e-mail :

Profession :

Entreprise :

Mère :

Nom-Prénom :

Tél. fixe :

Portable :

Adresse e-mail :

Profession :

Entreprise :

Autorisation des parents pour les enfants de moins de 18 ans (*rayer la mention inutile)

Je soussigné(e) Mme, Melle, Mr*.....père, mère, tuteur*du licencié **autorise** :

- ☐ Mon enfant désigné sur le bulletin d'adhésion, **à adhérer à l'ASVHG Basket pour toutes les activités mentionnées sur ce bulletin** (y compris les activités proposées par cette association).
- ☐ **Les éducateurs du club à prendre en charge** mon enfant à la sortie de l'école pour l'accompagner sur le lieu d'entrainement.
- ☐ **Le transport en voiture particulière** de mon enfant par d'autres parents que moi-même, pour tous les déplacements liés à la pratique sportive et associative de l'ASVHG BASKET
- ☐ Mon enfant **à rentrer seul** à la fin de l'entrainement ou du match
- ☐ **L'utilisation de la photo** du licencié sur tous les supports de communication l'ASVHG BASKET.

la diffusion des renseignements personnels : ☐ Aux coachs et aux coéquipiers ☐ Aux partenaires et sponsors du club

- ☐ **Le responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure ou d'accident.**

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Madame, Monsieur : ..... Téléphone.....

Nom du médecin traitant :.....

A :**.....,** ***Signature :***

Le CONTRAT de CONFIANCE

LICENCIES / PARENTS

Pourquoi un tel contrat ?

- Pour adopter une démarche sportive et pour rendre agréable la vie du club
- Pour progresser et pour faire progresser l'équipe afin de favoriser l'épanouissement de tous au sein du club.

Le joueur s'engage à :

- Participer à tous les entraînements et matchs de son équipe.
- Respecter les règles fixées par l'entraîneur :
  - Arriver à l'heure à l'entraînement (prévenir en cas d'absence),
  - Avoir sa tenue de sport,
  - Amener sa bouteille d'eau (à l'entraînement et au match).
- Respecter ses coéquipiers, l'entraîneur, les adversaires, les arbitres et tous les intervenants.
- **Régler en totalité toute amende incombant à son comportement :**

  Tout comportement irrespectueux lors des entraînements et des matchs pourra entraîner une exclusion temporaire de l'entraînement et des matchs.
- Respecter les installations et le matériel mis à sa disposition (aider au rangement de celui-ci).
- Participer à la vie du club (être **impérativement présent, ou remplacé, lors de sa désignation à l'arbitrage ou à la tenue de table**).
- Participer aux animations proposées par le club.
- Et toujours, garder un esprit sportif.

Date : **Signature du licencié :**

Les parents s'engagent à :

- **Prévenir l'entraîneur et le responsable d'équipe en cas d'absence du joueur.**
- **Assurer les tours de voitures qui lui sont transmis en début de phase.**
- Participer à la vie du club : être **présent, ou remplacé, lorsque nous vous sollicitons** pour tenir la buvette, la table de marque…(pendant le match de vos enfants).
- Prévenir l'entraîneur si une autre personne est autorisée à prendre en charge l'enfant après l'entraînement ou le match.
- S'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant à la salle.
- Participer à la tenue de la buvette lorsque c'est l'équipe de son enfant qui est désignée.
- Mettre à l'aise les entraîneurs, notamment lorsqu'il s'agit de jeunes entraîneurs en formation.
- Laisser l'entraîneur opérer seul sur le banc lors des matches.
- Respecter les choix du coach sur le moment et en discuter, si besoin, à la fin du match.
- Suivre la participation des enfants à toutes les actions organisées dans le courant de la saison.
- Faire remonter toute information par le biais du responsable d'équipe.
- Et toujours, garder un esprit sportif et encourager l'équipe.
- **Avez-vous déjà pratiqué le basket en club ?** ☐ **oui** ☐ **non**
- **Souhaitez-vous encadrer l'équipe de votre enfant** ☐ **oui** ☐ **non**

Date : Signature des parents :

Cotisation

Catégorie	Année de naissance	Cotisation nouveaux adhérents
U7	2017 et 2018	**125 €**
U9 – U 11 – U13	2011 à 2016	**140 €**
U15 – U17 – U18	2007 à 2010	**150 €**
U20 – sénior	2006 et avant	**160 €**

Tarif comité pour une mutation en plus de la licence : U14 à séniors : 60 euros / Avant U14 : Gratuit

La cotisation de l'ASVHG basket comprend :

- L'adhésion à l'association,
- La licence fédération
- Une assurance qui couvre l'ensemble des pratiquants du club (les garanties sont à disposition sur le site du club)

L'assurance option B et C :

Elle s'adresse essentiellement aux adhérents salariés car elle comprend en plus une garantie arrêt de travail et invalidité.
Si vous optez pour une de ces options, le paiement se fera en plus du prix de la licence.

La cotisation doit être réglée par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'**ASVHG Basket.**
(Indiqué au dos le nom de l'adhérent et la catégorie)

Nous acceptons **les chèques vacances**
(**5€** vous sera demandé en plus pour les frais de gestion)

Licence FFBB

Une fois, votre dossier papier complet transmit, vous allez recevoir un mail FFBB contenant un lien pour créer ou renouveler votre licence.
Sur ce lien de plate forme E-Licence, il vous faut suivre les étapes.
Vous devrez vérifier ou compléter et valider les 4 étapes :

- Civilité et insérer une photo

- Le type d'activité souhaitée, soit compétions, loisir ou autres (pour les dirigeants et entraineur sans compétition)

- justificatifs demandés et les insérer (certificat médical valable 3 ans ou questionnaire de santé , carte d'identité pour les majeur ….)

- Assurance (le club a une assurance qui couvre l'ensemble des pratiquants du club) donc veuillez ne pas y souscrire .En cas de souscription, le club vous demandera le règlement de cette assurance.

Dés que vous aurez validé votre licence FFBB, le club recevra un mail lui indiquant que la licence a été générée. Elle sera validée par le club si votre dossier papier est bien complet et vous la recevrez par mail.

Aide financière pour les 10-18 ans

*Pour faciliter l'accès des jeunes de 10 à 18 ans aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine, **le Conseil Départemental** conduit l'opération des coupons sport. **D'une valeur de 40 euros**, ces coupons permettent aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (CAF) de réduire les coûts d'adhésion à une association sportive agréée.*